

École Normale Supérieure Paris-Saclay

Concours d'admission DESIGN Session 2021

Épreuve pratique
Projet de Design : ESPACE

Durée : 2*8 heures

Dispositif mobile de services publics en milieu rural

Introduction : une volonté gouvernementale

La volonté du gouvernement est de développer des structures réunissant services publics, collectivités locales et opérateurs, baptisées « France service ».

Lors de sa conférence de presse du jeudi 25 avril 2019, Emmanuel Macron a indiqué qu'il souhaitait déployer des maisons de services au public, qu'il a appelées « France service ».

« Dans chaque canton en moyenne », soit au moins 2 100 au total, on pourrait avoir un lieu « où seraient regroupé l'accueil pour le public de services de l'État », les collectivités locales et « tous les opérateurs », (La Poste, Pôle Emploi, Cnav, MSA, Caf etc.).

En matière d'emploi, retraite, famille, santé, logement, énergie, on doit pouvoir « trouver réponse aux difficultés qu'on rencontre », a-t-il expliqué.

En réalité, on compte déjà 1 350 maisons de services au public (MSAP) déployées sur le territoire dans 800 cantons. Certaines sont itinérantes. Elles ont été mises en place par le gouvernement précédent en 2014 et pensées comme un palliatif à la fermeture des services publics et à la fracture numérique, particulièrement dans les zones rurales. La poursuite de leur déploiement était déjà prévue. (Ouest France)

Le sujet

Une communauté de communes située dans la Meuse se pose la question des services publics et du lien social face au vieillissement de la population, à un usage encore limité du numérique par les populations et à la faible densité de l'habitat.

La solution que vous êtes chargé d'envisager en tant que concepteur espace est celle d'un système mobile de services publics destiné se déplacer au sein des villages de la communauté de commune, à assurer des services et à renforcer le lien social.

Vous êtes donc chargé de concevoir un dispositif mobile proche de la maison des services public pour une zone rurale. Il s'agit, outre l'approche fonctionnelle, de concevoir l'image d'un service public itinérant.

Fonctions

Il s'agit d'accompagner les usagers dans leur démarches liées aux services administratifs (pôle emploi, pôle social retraite logement, pôle accès au droit, voir annexe) ... Etant donné la dématérialisation progressive des service publics, un point d'accès et de formation aux démarches administrative via le numérique sera également pensé. Vous pouvez envisager d'autres usages (projection, cinéma.). Ces usages pouvant se déployer dans le temps de l'installation leur objectif étant de réactiver le lien social.

Comment cet espace s'installe-t-il dans l'espace public ? Quels usages supplémentaires pourra-t-il offrir ? Pourra-t-il proposer des extensions extérieures ? Quelle forme prendra-t-il pour communiquer son rôle de service et son action de réactivation du lien social ? Comment seront organisés les espaces intérieurs et extérieurs pour ce faire ? Comment sera-t-il transportable ? Tel est le problème posé par ce projet.

Un dispositif mobile

Le dispositif doit se transporter sur une plate-forme mobile type.

Soit un camion-plateau (5 m de long, 2,2 m de large et de 2,2 m de haut), soit un châssis de caravane ou une remorque, ou tout autre mode de transport vraisemblable que vous pourrez imaginer dans le contexte de cette zone rurale. Le projet doit être transportable, mais il doit aussi pouvoir éventuellement être « déposé » pour fonctionner sans le système de transport. Une fois posé, il peut se déployer dans l'espace public selon un mode qu'il vous convient de définir.

Les réseaux

Le dispositif doit s'implanter sur les places des villages de la communauté de communes. Votre bâtiment sera connecté aux réseaux proches : électricité, internet, eau. De même on suppose que l'accès aux toilettes seront celles des bâtiments publics de la commune à proximité. Vous n'aurez donc pas à intégrer ces contraintes au projet.

Approche technique

Vous devez fournir les informations sommaires sur les techniques de construction et les matériaux utilisés. Nous vous recommandons d'utiliser des matériaux légers pour respecter la contrainte de poids.

Aspect

Ce dispositif mobile (camion, camionnette, gonflable, container...) est chargé de représenter la communauté et le lien qui est entretenu entre les entités de cette communauté. Il doit être accessible à tous, connoter l'idée d'un ensemble de services, le lien entre les habitants et l'accessibilité.

L'idée du réseau qui se constitue à partir des différentes haltes du dispositif peut être un support de réflexion ainsi que l'interaction que le dispositif peut entretenir avec les divers lieux dans lequel il doit s'implanter.

A rendre :

Descriptif succinct des choix effectués en relation avec la demande.

Définition des systèmes techniques mis en œuvre. Vues conventionnelles, séquence de mise en place et croquis du dispositif dans les environnements des villages...

Evaluation

Bonne prise en compte des impératifs techniques.

Qualité de la réflexion en relation avec le cahier des charges.

Qualité du parti choisi vis-à-vis de la demande.

Qualité et précision du langage graphique et écrit.

Respect des contraintes

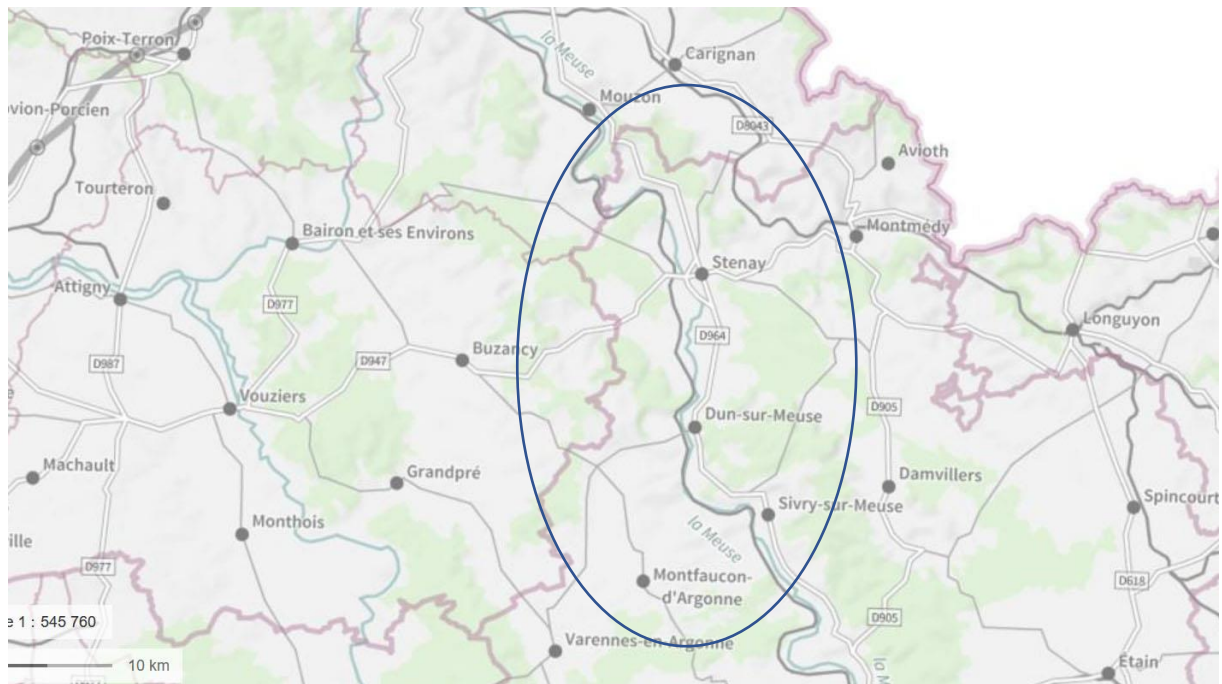
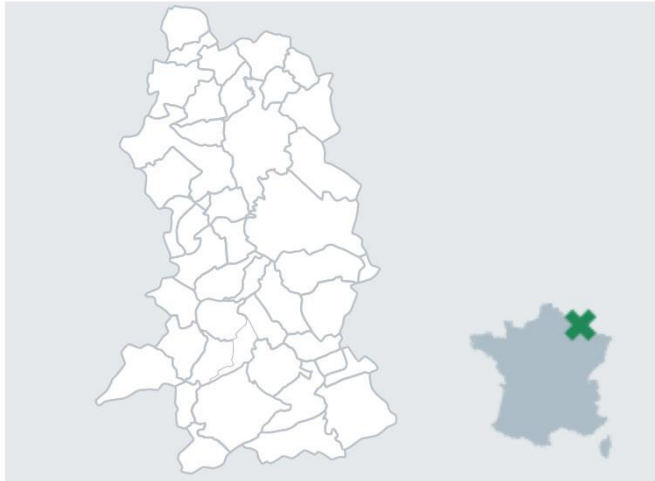
Annexes :

Documentation à propos de la communauté de communes

Définition de la maison des services publics

Plans et images de places de village censées accueillir le dispositif.

ANNEXES



Zone occupée par la communauté de communes



La Meuse

Qu'est-ce qu'une Maison de services au public ?

Une Maison de services au public est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

Chaque Maison de services au public, en fonction de son implantation sur le territoire, construit une « offre de services » spécifique et surtout adaptée aux besoins identifiés sur son bassin de vie.

Les Maisons de services au public revêtent diverses formes, au regard des besoins de la population locale et des spécificités du territoire. Afin d'aller au plus près des habitants, certaines Maisons privilégient des implantations multisites, d'autres le service itinérant, ou l'organisation de permanences partenaires (en mairie, pendant les marchés, dans des locaux associatifs, etc.). Elles peuvent être adossées à des centres médico-sociaux, à des offices du tourisme, des médiathèques, des espaces de coworking, etc.

Quelle est l'offre de services « de base » d'une Maison ?

Accueil, information et orientation

- Accéder à de la documentation sur les différentes prestations susceptibles de correspondre à la situation de l'utilisateur
- Connaître les conditions à satisfaire et les démarches à réaliser pour les obtenir
- Être orienté vers l'agence partenaire adéquate
- Bénéficier d'un libreaccès à des postes informatiques, connectés à l'internet

Aide à l'utilisation des services en ligne

- Accompagner l'utilisateur pour rechercher des informations sur un site, créer ou mettre à jour son espace personnel
- Lui apporter un appui pour réaliser des télé-procédures (du type déclaration d'impôts) ou des simulations de prestations

- Accompagner l'utilisateur dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition (ordinateur, scanner, système visio, imprimante, ...) et pour la création d'un compte de messagerie

Facilitation administrative

- Aider à la compréhension des informations adressées et des éléments sollicités
- Aider à la constitution de dossier ou à la vérification de sa recevabilité
- Effectuer l'édition, le retrait ou le dépôt de document
- Numériser et imprimer des documents

Faciliter la mise en relation

- Aider à la prise de rendez-vous téléphonique
- Aider à la prise de rendez-vous physique avec un conseiller partenaire
- Organiser un rendez-vous à distance via des systèmes visio au sein de la Maison de services au public

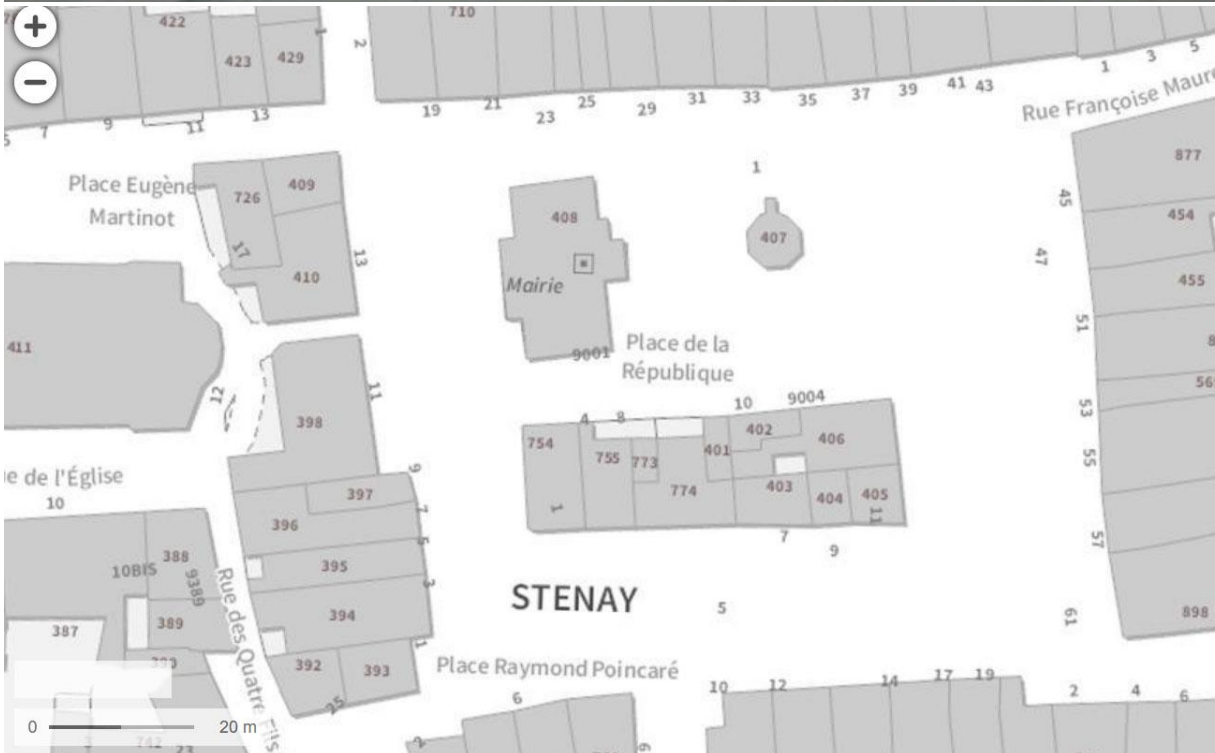
(Extrait du portail des maisons de services au public ; <https://www.maisondeservicesaupublic.fr/node/28>)



Dun-sur-Meuse



Sivry-sur-Meuse



Stenay, place de la république